

<b>TEMPS ET CIVILISATIONS</b>
-------------------------------

### **Cours 3**

#### **La Cour, lieu de pouvoir : l'exemple de la Cour de France**

**Introduction :** De 1515 à 1661, la Cour est, par définition, le lieu où se trouve le Roi. Elle s'organise autour d'un homme (Roi, Favori, Régent), voire d'une femme lors des périodes de minorités royales (ex : Catherine de Médicis, Marie de Médicis ou Anne d'Autriche), ou quelques-fois d'une famille (ex : Les Valois). Elle est selon André Chastel dans son ouvrage intitulé « *La crise de la Renaissance* » : « *le milieu spécifique qui se constitue autour d'une puissance dont il va être à la fois l'instrument et le reflet* ». Système de Cour et pouvoir politique sont donc, on le voit, intimement liés.

**Problématique :** *En quoi la transformation de l'exercice du pouvoir royal au cours de la période 1515-1661, se manifeste-t-elle à travers la Cour ?*

#### **A / Le Roi arbitre : l'épée de la balance**

##### 1) L'invention de la Cour

1.1 Naissance de la Cour sous les Valois : reliquat des expéditions françaises en Italie, où François Ier, puis Henri II ont pu juger de l'importance des Cours italiennes.

- Cf. Urbino comptait 350 personnes au temps de Castiglione ; elle servira de modèle à celle de France.
- Cf. La cour de Milan, aux temps de Ludovic Sforza, compte plus de 600 courtisans vers 1500 et celle de Rome 2000 sous le pontificat de Léon X, chiffre que la France ne rattrapera qu'à la fin du siècle.
- Le cas Français (expérience italienne, depuis 1494) : des effectifs instables. 270 seulement en 1480, mais 5-600 vers 1520, un peu moins que Mantoue. En général,

les ambassadeurs l'estiment en fonction du nombre de bêtes : c'est ainsi que l'ambassadeur anglais Taylor rapporte que les écuries sont prévues pour 22500 chevaux et mules à l'arrivée de la caravane royale à Bordeaux en 1526. Marino Cavalli dans sa « *Relation* » de 1546 hésite cependant entre 6000 et 12000 chevaux. En fait, en 1523, on compte 540 officiers et serviteurs, deux fois plus cependant qu'en 1480.

## 1.2 Vivre à la cour :

- Cours nomades et sédentaires : Des différences selon les périodes
- La cour des Valois reste nomade. tant sous François Ier que sous Henri II : toutes les deux semaines environ, elle changeait de séjour.
- Les Bourbons sont plus « sédentaires », surtout à partir de Louis XIV.
- Pourquoi ces déplacements sous les Valois ? A la fois cause et conséquence.
- Explication la **plus évidente tient à l'exercice même du pouvoir**. Au XVIème siècle, le roi doit se montrer pour affirmer son pouvoir et distribuer les privilèges (faible nombre serviteurs de l'Etat 5000 officiers environ en 1515, un pour 3000 habitants (cf. P. Chaunu) + cf. les entrées princières.
- Des conséquences multiples : manque de vivres : passage de la cour provoque une pénurie générale de pain, de fourrage et de boisson : en août 1540, tous les puits étaient à sec autour du Havre et les réserves de cidre épuisées. Les grands eux-mêmes, Lautrec, Guise, Orléans tombèrent malades.
- manque de place : salle suffisante pour accueillir les courtisans.
- nettoyage nécessaire + souvent des épidémies
- Pourquoi la sédentarisation sous les Bourbons ?
- Conséquences des Guerres de religion : la cour devient austère, en raison des campagnes militaires d'Henri IV et de Louis XIII.

- Avec Louis XIV, les nobles doivent fréquenter la Cour pour recevoir ses faveurs. D'où, le perfectionnement du système de la Cour et le développement de l'Etiquette.

### 1.3 L'organisation :

- Les Valois : Il n'y a pas eu d'ordonnance organisant la cour sous François Ier, preuve que l'organisation de la fin du XVème lui convenait. La maison du roi il est vrai était déjà fort développée, avec ses trois départements principaux (la chapelle, la chambre, l'hôtel).
- Rem : On distingue les services dus au roi (la bouche), et ceux réservés à son entourage (le commun).
- Les officiers de la maison sont payés en nature et ont le droit de manger à la cour et de se servir en chauffage, éclairage et fourrage.
- A côté, il existe une structure militaire : dont la plus ancienne est la garde écossaise (sa garde personnelle), les 300 archers de la garde, les cent suisses depuis Charles VIII les 200 gentilshommes de l'hôtel. Toutes ces troupes sauf les suisses sont montées.
- Prenant à la fois des traditions de la cour de Bourgogne et des cours italiennes, la cour d'Henri II sera plus organisée, avec l'apparition de l'antichambre dans les châteaux et le rituel du lever royal, mais rien à voir avec la machine de la cour future : nous sommes loin de la cour de Louis XIV.
- L'étiquette sous Louis XIV :
- Un véritable spectacle : Participation des courtisans à la vie quotidienne du Roi (Cf. le Lever).
- Importance des préséances : Etiquette permet à chacun de défendre sa position sociale. Cf. Entre 5000 et 10 000 nobles fréquentent la Cour (soit 2,5 % à 5 % de la noblesse selon François Bluche). On doit par exemple distinguer la « noblesse

*titrée* » (Ducs et Pairs, Ducs non Pairs, Ducs à brevet), la « *noblesse de dignité* » (Barons, Comtes, Marquis, Chevaliers du Saint-Esprit).

#### 1.4 Une hiérarchie sociale qui s'établit progressivement

- Le prince et sa famille :

- Sous les Valois, le roi n'est encore que « le premier des gentilshommes » dont il partage les sensibilités.
- La famille royale vient en premier (mais distinction entre « Enfants de France » et « Petits-enfants de France ») ; les « Princes du sang », puis les « Princes étrangers » qu'ils précèdent dans le courant du 16<sup>ème</sup>, puis les « Ducs et Pairs ».

- Le rôle des femmes et l'importance des mariages : jusqu'à Anne de Bretagne, la Cour = milieu très masculin -> création une maison de la reine par Anne de Bretagne (une dizaine de dames et une quarantaine de filles d'honneur ; il y en aura 111 en 1585) 240 personnes en tout en 1523. Elles reçoivent des robes d'apparat en tissus précieux. Leur présence transforme d'ailleurs le caractère de la cour en développant l'élégance et la politesse.

- Les autres membres de la cour (par ordre hiérarchique décroissant) :

- Les grands officiers de la couronne et dignitaires de la maison du roi : connétable, chancelier et garde des sceaux, et les grands chambriers, chambellan, amiral ; les maréchaux et les secrétaires d'État.
- Les commensaux du 1er ordre : grand Echanson, panetier, écuyer tranchant, veneur, fauconnier, louverier.
- Les commensaux de 2ème ordre, gentilshommes servants qui sont maîtres d'hôtel, valets de chambre et de garde robe, huissiers et les membres du conseil privé, maîtres des requêtes, notaires et secrétaires qui sont de noblesse plus ou moins récente voire bourgeois.

- Les petits emplois sont commensaux de 3ème ordre et vivent de gages et de pourboires. C'est là qu'on trouve aussi les marchands, artistes et gens de métier suivant la cour et les très officielles « filles de joie suivant la cour ».exemptés de la réglementation des métiers et des péages. Nombre : 100 (Louis XII) 160 (1547) 500 (milieu 17e).
- Conséquences :
- Promotion sociale à des hommes nouveaux : création d'un réseau pyramidal de clients qui diffusent des places et des bienfaits (Cf. le Banquier Samuel Bernard anobli par Louis XIV).
- Rivalité entre favoris : les maisons de Montmorency, de Lorraine et de Bourbon, qui se régleront dans les Guerres de religion, le montrent amplement.
- Création d'une noblesse royale : La cour ne se confond plus avec la noblesse (et notamment la vieille noblesse foncière) = début de domestication de la noblesse.
- La noblesse la plus active ne vit plus à la campagne et développe une autre vision des paysans à la fois nostalgique (bienheureux laboureur, pure nature...) et méprisante (en temps de révoltes).

## 2) Pourquoi y attirer les Nobles ? Pourquoi y venir ?

### 2.1 Pourquoi vient-on à la cour ?

- Pour avoir « l'oreille du prince » et bénéficier de sa faveur et de ses grâces (dons).
- Pour voir un personnage hors du commun aussi, d'où l'assimilation de la cour à l'Olympe (Ronsard). Dans le tohu-bohu ordinaire de la cour des Valois où le roi, assez petitement logé, se laisse approcher facilement, sauf quand il est à la chasse ou dans une maison de plaisance, on trouve toujours des princes du sang et des gentilshommes de passage, solliciteurs d'un jour ou assidus à chaque lever, et du personnel de service, du maître d'hôtel aux échantons et marmitons.

### 2.2 Pourquoi rester à la Cour ?

- Malgré les contraintes nombreuses, rester à la cour est une nécessité :
  - Appauvrissement généralisé de la noblesse lié à dépréciation de la rente foncière (rente fixe) face à l'arrivée de métaux précieux des Indes (Espagne, Portugal).
  - Course au luxe sous Louis XIV (notamment vestimentaire) = un moyen de tenir son rang. Or, seul le Roi peut dispenser des pensions permettant cette situation.
  - Etre exilé de la cour = une sorte de châtiment (Cf. Exil de Condé et surtout, son retour).

## **B / Etre courtisan**

Nécessité de dresser une Typologie suivant 1) Anciennes et nouvelles fonctions et 2) Présence permanente ou temporaire

### 1) La Cour et les guerriers : l'héritage médiéval ?

1.1 A l'origine : la Cour = forte présence des militaires.

- Cf. Idéal chevaleresque, idéal courtois : chasse tournois fêtes « médiévales » des cours d'Urbino, des Este à Ferrare ou encore des Gonzague à Mantoue.
- Cf. C'est lors d'un tournoi qu'Henri II est blessé à l'œil par Montgomery.

1.2 Caractéristiques essentielles de la Cour de France au XVIème siècle = promotion des lettres sur les armes au temps de François Ier.

- Cf. La plupart des soldats sont poètes ou musiciens, comme le fondateur de la poésie castillane moderne, Garcilaso de La Vega (1503-1536) qui fut soldat en Afrique du nord, diplomate en France et mourut les armes à la main en Provence (le Muy). C'est lui qui a introduit en Espagne le livre de Castiglione.

1.3 Raisons multiples expliquent cette mutation :

- La guerre = un théâtre de l'héroïsme. Les reprises de guerre vident la cour de ses jeunes guerriers à la belle saison, mais leurs exploits militaires les font de moins en moins briller après 1530.
- Importance du coût humain en raison de transformation des modes de guerre et notamment la suprématie de l'infanterie + professionnalisation de l'armée (Suisses, Lansquenets germaniques) + armes à feu individuelles = conséquences :
  - Remise en cause de l'ordre social traditionnel et des vertus traditionnelles (courage). La noblesse évolue vers la ruse, la stratégie : garder son autorité sur la bataille en s'en tenant à l'écart.
  - Confiscation par les princes ou Etat (Venise) de faire efficacement la guerre (coût d'une armée privée est exorbitant).

## 2) La cour, organe de pouvoir

3 moteurs de la bureaucratisation de l'Etat moderne : Fiscalité, guerre, affaires extérieures

### 2.1 Le rôle des conseillers / secrétaires

- Là encore, le mouvement vient d'Italie. = Triomphe des Signori -> auteurs écrivent désormais pour prince et ceux qui les entouraient, les courtisans.
- Ouvrages s'inspirent de 2 traditions :
  - Miroirs des princes médiévaux.
  - Eloges de « l'homme de vertu », cher aux Humanistes civiques de la 1ère moitié du Quattrocento : Patrizzi, *Le royaume et l'éducation au roi*, (en 1470), adressé au pape, Baldassare Castiglione, *Le prince* (1514).
  - Guichardin au service des Médicis puis de Léon X, Clément VII, puis Conseiller de Pouvoirs princiers, cours et Renaissance Cosme 1er qui l'écarte en raison de son goût prononcé pour le républicanisme, vertus chrétiennes pas toujours compatibles avec vertus civiques, mais hostile à confier armes à l'ensemble des citoyens.

- Existence de Livres d'éducation, de conseils au prince Budé, Erasme, More = proches du sommet de l'état (car secrétaires, ambassadeurs) et conscients des dangers de la critique du pouvoir encouragent à pratiquer les vertus chrétiennes et princières et à se conformer à la justice.
- En particulier, le rôle des juristes -> affirmation du pouvoir du prince :
  - L'idée de pouvoir absolu est bien en usage au Moyen Age Mais le roi n'est pas réputé régner sans le consentement de ses sujets exprimé par des institutions comme le Parlement de Paris :

Cf. Claude de Seyssel (1515), qui reprend Aristote, la grandeur des rois vient de ce qu'ils acceptent trois « *freins* » à leur autorité : religion, justice, police, qui leur évite de tomber dans la tyrannie.

Cf. Guillaume Budé, dans *l'Institution du prince* (1518), estime que le roi est libre d'ignorer les conseils, son pouvoir absolu ayant pour seule limite le jugement de la postérité. G. Budé montre les incohérences du code justinien -> rend possible élaboration d'une théorie politique moderne.

Cf. François Ier fit preuve d'autoritarisme. Ainsi, le concordat de Bologne fut imposé au peuple malgré l'opposition du Parlement. Le retour de captivité fut aussi l'occasion de restaurer son pouvoir en imposant au Parlement une ordonnance qui le soumettait à son autorité suprême. Il soumettait de même les parlements de province, celui de Rouen par exemple. Mais la collaboration existait encore aussi, par ex pour l'ordonnance des monnaies de 1540.

## 2.2 Maîtriser l'information à l'extérieur

- Nombreux moyens d'information : une bibliothèque (on dit encore librairie) et/ou par un cabinet de curiosités, les courriers chargés de transporter les lettres et messages oraux, ambassadeurs.
- Rôle majeur de ces derniers : Affirmer la gloire personnelle du monarque et recueillir les bonnes informations, préparer les mariages même si les contacts personnels (Cf. Camp du Drap d'or) restent fondamentaux. Sont payés de façon très irrégulière et peuvent encore servir plusieurs maîtres en même temps.

- Début du 16ème : imposition de l'ambassadeur permanent (ex : Jean de Dinteville et Georges de Selves Guichardin, ambassadeur de Florence à Pise, ou Castiglione, ambassadeur d'Urbino à Rome).

### 2.3 Le développement du rôle des officiers

- Pas forcément présents à la cour mais qui doivent entretenir une relation avec le prince.
- Nombre d'officiers de justice et de finances ne cesse de grandir : vers 1515, il y a déjà environ 5000 officiers, un pour 3000 habitants ou 115 m<sup>2</sup>. (célèbre estimation de Pierre Chaunu) Pourtant ce sont les hommes du roi et le fait qu'ils achètent leur charge n'y change rien car ils ne sont pas certains de pouvoir la transmettre librement avant le règne d'Henri IV.
- Problème concernant la nature de l'autorité exercée par les officiers : sont-ils de simples agents ou jouissent-ils du droit de propriété sur l'autorité exercée dans leur sphère ? Tous les légistes, sauf Pierre Rebuff (Le roi, bien qu'inspiré par Dieu, doit donc consulter ses officiers pour les grandes affaires de l'État) établissent que l'autorité du gouvernement revient au roi seul.
- Qui ? Importance, dans un premier temps, des prélats (Cf. cardinaux d'Amboise, Duprat, Du Bellay, ... = 30 % en France) ; des gentilshommes, mais surtout des bourgeois enrichis, capables de soutenir les finances royales. Mais leur ascension sert le souverain avant de le gêner. Les officiers servent « *à retenir les peuples dans leur devoir* » dira Richelieu.
- Rem : Naissance d'un esprit de corps = volonté de participer vraiment au pouvoir au XVIIe siècle.
- La multiplication des officiers constitue un puissant facteur pour barrer la route aux factions politiques et amoindrir la noblesse.

- De même, dans le domaine militaire, la présence des mercenaires : L'État ne dépend plus de la seule force militaire de la noblesse féodale et des idéologies de fidélité. Il suffit qu'il ait des capacités financières
- 3) Le courtisan : autocontraintes et modèles : la naissance d'une société policée ? (Cf. N. Elias, *La société de cour* (1969), Paris, 1974).

3.1 Œuvre : réflexion sur les comportements collectifs qui expliquent la genèse de l'État (la civilisation des mœurs), un « processus de civilisation » qui suppose l'autocontrainte dans les comportements collectifs (dans les manières de table aussi bien que dans l'agressivité guerrière ou sportive), indispensable au développement de l'État. L'objet de son ouvrage est surtout la cour de France aux 17e-18e mais tout commence avec le développement des cours à la Renaissance.

- Le courtisan acquiert une mentalité qui développe l'autocontrainte et les masques. Son rôle essentiel est de plaire selon Castiglione = développement de civilité qui aide au maintien de la paix, celle-ci repose sur ce que Castiglione appelle la grâce et que nous pourrions traduire par la classe.
- Importance des activités physiques qui règlent les comportements extérieurs = développement d'une gestuelle acquise dans un long apprentissage de l'équitation, de la danse et bientôt de l'escrime.
- Naissance d'un vocabulaire de la cour : page, camériste, bouffon, carrousel, intermède, mais aussi charlatan.
- Existence d'un « parler courtisan » : dénoncé par exemple par l'imprimeur et philologue Henri Estienne sous le règne d'Henri II : on remplace le « e » par le « a » (*sarment, guari*), le « p » par le « b » (*constantinoble*) et on prononce « è » ce qui s'écrit « oi » et se prononçait « oué » : « *j'estès* » remplace « *j'estois* ». La Défense et illustration de la langue française (Du Bellay, 1549) n'y changera rien.
- Développement de la mode italienne d'autant que Catherine de Médicis (mariée en 1533) et Anne d'Este (en 1548, avec François de Lorraine) y transportent directement la culture italienne : le *Livre du courtisan*, de Baldassare Castiglione, traduit en français en 1537 en devient la bible de tous les courtisans = Comment plaire par la

langue, la culture lettrée et la conversation, la manière de s'habiller et de se comporter ?

- L'entretien d'italiens à la cour est en effet le moyen de soutenir un parti français en Italie face aux espagnols et de ménager ceux qui peuvent prêter de grosses sommes.
- La faveur du roi favorise leur assimilation rapide : Jean-Jacques Trivulce, de Milan, deviendra maréchal de France et les Fregosi de Gênes, les Caraccioli de Naples font faire souche en France.
- Bien entendu, le personnel subalterne joue aussi un rôle important : les médecins, musiciens, architectes, écuyers...le bouffon Filippo Visconti, en service à la cour ou près des grands viennent souvent d'Italie. Les échanges vont dans les deux sens d'ailleurs. Les étrangers ne forment pourtant qu'une minorité tout de même et les Italiens rencontrent aussi beaucoup d'Écossais de Suisses et d'Espagnols. Jean Clouet, valet de chambre en 1523, venait sans doute des Pays Bas. Mais ce milieu cosmopolite tranche sur la vie française ordinaire.

### 3.2 La gaillardise et la verdeur du langage = la norme.

#### - Un contrôle des mœurs cependant :

- Présence des femmes force les hommes à la galanterie honnête qui va se diffuser plus tard à la ville ; ce faisant, elles aident aussi à la promotion d'une élite féminine qui civilise la cour.
- Pas de scandales : Cf. François Ier fut un séducteur impénitent, mais il ne tolère pas le scandale et Henri II interdit dès 1547 aux hommes d'assister au lever et coucher des dames d'honneur. Diane de Poitiers fait régner la décence et la discrétion d'Henri.
- Catherine, par réflexe de femme longtemps bafouée, y veillera plus encore ; pourtant elle n'hésitera pas à utiliser les dames dans les négociations politiques, mais rencontres et maintien sont soumis à des règles précises ; par exemple il n'est plus pensable que leur compagnon s'allonge auprès d'elles dans la seconde moitié du siècle. Toutes les femmes compromises ont été durement traitées : lady Flaming, la

gouvernante de la petite Marie Stuart fut chassée pour avoir parlé des faveurs d'Henri II. Françoise de Rohan fut exilée, enceinte du duc de Nemours qui l'avait abandonnée après lui avoir promis le mariage. D'autres furent mises au couvent, ceci, qui est lié à l'honneur familial.

- Cependant, si l'on dénonce parfois cette société perçue comme décadente et parasite, le milieu de la cour sert désormais l'image du souverain.

### **C / La cour : un des lieux pour montrer le pouvoir du Prince**

Le Prince doit se montrer pour être crédible. Donner le ton en toutes choses, le pouvoir dépend du prestige personnel du chef

#### 1) Se montrer directement

##### 1.1 Le faste de la cour :

- Le roi doit éblouir : Faste provient d'un esprit de compétition entre les cours : rivalité « ostentatoire ».
- Cf. 1520 : entrevue du drap d'or en 1520 = recherche de l'éblouissement mutuel.
- Cf. François Ier en recevant pendant 43 jours son rival Charles Quint en 1539-1540,

##### 1.2 Les Fêtes et réjouissances

- Divers types de fêtes auxquelles participe le roi :
- Certaines manifs populaires organisées par les princes (ex : Carnaval).
- Fêtes solennelles : mariages, baptêmes, réceptions d'étrangers (Charles Quint en France en 1539).
- Le sacre, funérailles (2 corps du souverain : 1 physique, 1 symbolique) = appropriation par les princes de liturgies jusque là réservées à l'Eglise.

- Fêtes réservées à la seule Cour : partie intégrante de la cour, avec surtout la danse et l'exercice des armes = seules formes d'exhibition permises à l'Aristocratie.
- Les fonctions de la fête :
  - Cohésion et stabilisation (soupape de sécurité).
  - Imaginaire Fêtes de cour = univers rêvé ou harmonieux (esprit chevaleresque) + miroir dans lequel la cour voit l'image qu'elle veut se donner d'elle-même.
  - Politique et diplomatique : Cf. les Entrées = exaltation du pouvoir monarchique (tour de France de Charles 9 en 1564) mais complexité du programme échappe parfois au spectateur (voire au roi) < gout de l'énigme.
- Les lieux de la fête :
  - Fêtes donnent parfois un aménagement urbain durable : Fontaine des Innocents par sculpteur Goujon en 1549 pour Henri II.
  - Fêtes prennent place dans la résidence : structures provisoires (création de décors parfois gardés = acquisition d'un statut d'œuvre d'art), puis construction d'immenses salles (Fontainebleau, salle de Binche au Louvre sous Henri II), les décors des fêtes de cour organisées au temps de Charles Quint par la gouvernante, sa sœur Marie de Hongrie, tant au Palais de Bruxelles que dans son château de Binche, et ces châteaux eux-mêmes, doivent autant aux traditions bourguignonnes qu'à l'influence italienne.

## 2) La maîtrise de l'espace : l'architecture ou les lieux de la cour (sont fixés dès le XVIème siècle)

### 2.1 Les causes :

- Les théories d'urbanisme actuelles proviennent de deux livres « inauguraux » : le « *De re aedificatoria* » d'Alberti (1452) et « *Utopia* » de Thomas More (1516) pour lequel l'espace bâti ne vaut que contrôlé par les pouvoirs et, plus encore, contrôlant

les groupes sociaux. Vouloir bâtir avec logique cache aussi la volonté d'imposer, par les mathématiques, une société idéale, un modèle.

- **L'architecture est devenue pour le prince un art majeur** = le pouvoir de la pierre qui impose l'autorité.
- Selon J.-M. Pérouse de Montclos, *Histoire de l'architecture française*, 1989, l'invention de l'architecture à la française ne vient, brutalement, que vers 1540-1559 et correspond à l'invention de la défense de la langue française. Le roi est donc totalement impliqué dans les évolutions de la pierre et de la langue et l'architecte n'est rien sans la volonté du pouvoir. Cf. Philibert De Lorme était architecte et aumônier du roi Henri II, il sera d'ailleurs disgracié après la mort de son roi.

## 2.2 Les caractéristiques

- Château organisé autour de la cour, encadrée par bâtiments de hauteur et profondeur différente (peu de succès des bâtiments identiques).
- Abandon de signes de défense par Louis 12 (Blois) <> nouveaux seigneurs à Chenonceau.
- Construction de résidences secondaires.
- Résidences de chasses pour les grands princes : toutes selon le même modèle distributif des pièces avec grande salle centrale (Escalier à Chambord) flanquée de 8 logis identiques, couverte par terrasse = belvédère sur espace forestier.
- Rôle grandissant du jardin.
- Versailles.
- Emprise sur la ville avec statues équestres sur les places.

## 2.3 Souci de rationalisation des fonctions de la demeure

- Cour = noyau autour duquel s'organise la vie publique et la vie privée.

- Séparation progressive pièces publiques / pièces privées.
- Antichambre apparaît uniquement sous Henri II.
- Bains privés (sauf Fontainebleau où l'appartement des bains est ouvert aux familiers)  
= idéal antique : bain, exercice physique (ouvre sur jardins) et plaisir esthétique (tableaux).
- La librairie ou bibliothèque : lieu de pouvoir ?

#### 2.4 Un décor symbole de la puissance

- Fresques, tapisseries (monnayable et cadeau diplomatique, confortable, transportable) mobilier diversifié uniquement quand cour cesse d'être itinérante : tables sur tréteaux, prédominance des coffres (= cabinets), sauf lits et meuble d'ostentation = dressoir (avec nombre de marches).
- A table, le couvert devient individuel : son tranchoir, voire sa serviette puis apparition de fourchette et assiette

### 3) La cour : anciens et nouveaux loisirs

#### 3.1 Le tournoi

- Le tournoi : divertissement majeur inspiré des cours du nord de l'Europe. qui permettait au roi d'évoluer parmi la noblesse. Le « topo »s du preux chevalier est le moyen pour le roi de singulariser la noblesse à l'occasion de joutes dans lesquelles le résultat compte de moins en moins.
- Du coup, transformation du tournoi : brutalité progressivement atténuée par réglementation stricte. Il devient une sorte de compétition sportive, un spectacle.
- Ainsi, dès le XVIème siècle, il est de plus en plus souvent arrangé pour permettre la victoire du monarque ou de son héritier. Le camp du drap d'or en 1520 est un

exemple typique de spectacle superficiel et pseudo chevaleresque où tout est arrangé.

- Puis le spectacle se transforme en « tournoi à thème ». Il célèbre souvent un traité d'alliance ou un mariage et permet à l'aristocratie de parader ; il se fait carrousel, ce qui le rapproche peu à peu du ballet et de l'opéra.

### 3.2 Musiques, danses, ballets de cours, opéras et théâtres

#### - La musique de Cour :

- Naît dans les Flandres puis se diffuse en Italie vers 1480-1490 : idée que musique fait partie des mœurs de la cour se développe.
- Pratique instrumentale et vocale nécessaire pour un courtisan accompli (luth cité par Castiglione).
- Vers 1520-30 : mode de chanson à 4 voix en France avec abandon progressif de la thématique courtoise = chanson + érotique, poésie marotique, fresques descriptives.
- Création par Charles IX de la 1ère académie de poésie et de musique: pièce religieuse polyphonique exposant des textes sacrés (psaumes, Ave Maria).

#### - Genres littéraires :

- Poésie = un art de cour : Popularisée par Pétrarque (2 quatrains, 2 tercets,) -> influence de Clément Marot (valet de chambre du roi), de Joachim Du Bellay ou de Ronsard.
- Roman chevalerie lu par noblesse, mais aussi + populaire.
- *Une littérature identitaire de la cour* : Traités de savoir vivre aristocratique (servent à établir les codes de la distinction sociale) ; Biographies édifiantes (Cf. Plutarque, *Vie des hommes illustres* = goût prononcé pour les conquérants Alexandre le Grand ou César) ; Mythologie ; Livres de rébus et Traités d'Héraldique (par jeu).

- Le théâtre : pièces en latin (Plaute, Terence), puis en Français, à partir de 1539. Puis Molière, Corneille, Comédies-ballets de Lulli.
- La Danse : Danses après le banquet (maintien de la tradition médiévale Cf. François 1er costumé en ours au carnaval de 1542), Comédies-ballets. Spectacles de 1667.

#### 4) Déplacer la cour : Les entrées de villes

#### 4.1 Les entrées royales dans les villes sont également le moyen de diffuser des sensibilités nouvelles à travers les décors :

- Instrument de communication entre le souverain et les villes est les entrées.
- Manifeste la transformation du message idéologique transmis aux spectateurs : le passage de l'entrée triomphale de la fin du Moyen Age au triomphe à l'antique.
- Des constances quelque-soient les lieux :
  - Référence à l'Antiquité, son histoire et ses mythologies (Cf. Louis XII entre à Milan comme dans un triomphe romain classique, mais aussi entrée d'Henri II à Rouen en 1550 (obélisques = symboles de la Sagesse).
  - Prince est souvent aussi le protégé des astres et des anges : Donnent au roi des rapports personnels mystiques, voire magiques avec les puissances célestes C'est pourquoi il peut passer sous les arcs de triomphe. Cf. Premiers « arcs triomphants » apparaissent à Lyon en 1515.
  - Dans le courant du siècle, les arcs de triomphe remplacent les tableaux vivants des entrées d'autrefois, manifestant un autre rapport aux élites des lieux visités et imposant à la ville un placage en trompe l'œil qui met en valeur le pouvoir souverain et non plus l'identité de la ville.

#### 4.2 Se montrer indirectement

- Se donner à voir :

- Médailles (support favori des princes italiens du 15<sup>e</sup> car transportables et facilement diffusables, beauté (référence antiquité, message clair avec souvent portrait + devise).
- Sceaux de majesté : Roi ne porte jamais le globe, l'épée ou la croix mais deux sceptres, le « *baculus* » et la « *virga* » qui lui sont remis au sacre (un roi sage et nourricier). En 1461 apparaît l'expression « *main de justice* » pour désigner l'un des bâtons, le « *bâton à seigner* (bénir) » désormais assimilé à la main de Dieu. Elle remplace sans discontinuité la « palma » (la main végétale du roi glorieux et vainqueur) = passage à une monarchie administrative et justicière.
- Tableaux et sculptures : Roi = prince chrétien, défenseur de la foi en rois mages (François 1er à Fontainebleau), Homme de guerre (Condottiere), Inspiration de l'Antiquité et des qualités des souverains Grecs ou/Romains (Cf. statues de César, et d'Hercule pour Fr 1<sup>er</sup> ; Louis XIV en Alexandre le Grand, ....).
- Rôle du studiolo (cabinet de François 1er à Blois), ou du cabinet de curiosités.
- Fondations religieuses : le tombeau.
- Mécénat = prestige personnel du Roi.
- Acheter des œuvres :
- Importance de François 1er : Goût pour l'art remonte à l'enfance. Premier Roi conscient de la supériorité de l'Italie en matière de culture. Ses prédécesseurs n'avaient ramené que des objets (« *La vierge au rocher* » de Léonard). François fait venir Léonard en 1516 (à 65 ans, après la mort de Julien de Médicis). Celui-ci, installé au manoir de Cloux près d'Amboise, et doté de 500 livres par an, n'est obligé à rien d'autre qu'à discuter avec le roi ; il s'est occupé de projets d'architecture (on discute encore de sa marque à Romorantin ou Chambord) et de fêtes et ne peindra rien en France mais le roi acquiert après sa mort 8 ou 9 tableaux dont la « *Joconde* ».
- Avec Sac de Rome, arrivée des Italiens en France : Rosso, élève de Jules Romain à Mantoue (1530), puis le bolonais Primatice (1532), Della Robbia, Serlio et Benvenuto Cellini (1541).

- Roi de France achète mais reçoit aussi des cadeaux diplomatiques :
- Léon X lui envoie divers tableaux dont « *La Sainte famille* » de Raphael en 1518. Venise offrit une « *Visitation* » de Sebastiano del Piombo.
- Des objets comme un brûle parfums attribué à Raphael et soutenu par trois Grâces (connu en dessin seulement) ont eu une influence importante sur le goût de l'époque.
- Soliman a offert au roi en 1530 une bête à sept têtes à peau de crocodile, le pape Clément VII offrit une corne de licorne enchâssée d'or.
- Roi utilise aussi ses ambassadeurs comme agents artistiques, pour acheter des Antiquités et des manuscrits ; il fait aussi beaucoup copier les manuscrits précieux.
- Des italiens se chargent aussi des commandes aux artistes contemporains, comme Della Palla à Florence (en dépit de l'hostilité de Vasari qui craignait de voir Florence dépouillée de son patrimoine. Il enverra des peintures et des sculptures (« l'Hercule » de Michel-Ange, disparu au 18e s). Michel Ange aurait sculpté pour François Ier « l'Esclave rebelle et l'esclave mourant », qui n'arriveront en France qu'en 1540. Il y avait aussi les dessins, les tapisseries et les objets précieux pour lesquels Cellini vint en France en 1537 et 1540 pour être durant cinq ans l'orfèvre du roi et le raconte dans ses mémoires.
- Acquérir des Livres : Roi s'est intéressé aux beaux livres et la bibliothèque du roi, à Blois puis à Fontainebleau est dirigée par de très grands humanistes (Guillaume Budé, Jacques Lefèvre d'Étaples, ...). Elle comptait 1626 livres en 1518 et 3650 titres en 1567. Il y avait assez peu d'imprimés, c'est pour cela, autant que pour surveiller la production que l'ordonnance de Montpellier (28 décembre 1537) organise le dépôt légal pour la première fois. (Mais en 1544, on n'a déposé que 109 titres alors que Paris publie 400 titres nouveaux par an). Une collection ouverte aux Erudits de l'époque (= prestige pour le roi).
- Roi donne le ton en matière typographique comme ailleurs, en payant Robert Estienne (imprimeur royal d'hébreu, de latin puis de grec).

**Conclusion :** L'invention de la Cour est fondamentale pour comprendre marche vers l'absolutisme. La Cour est certes un lieu de pouvoirs, mais il faut la voir comme un élément pacificateur, un moyen au demeurant peu coûteux (par rapport au budget de l'Etat), mais terriblement efficace ayant permis de contrôler les ambitions des uns et des autres (surtout celles des Grands),